



Atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

La Chiffogne - Montbéliard

Juin 2026



AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD



METHODOLOGIE

L'intégration de 2 nouveaux Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Les Forges-Montanot à Audincourt et les Batteries du Parc à Montbéliard), portant désormais à 9 le nombre de QPV sur l'agglomération du Pays de Montbéliard, et la signature d'un nouveau Contrat de Ville Unique en 2024 abordant des thématiques différentes des « piliers » du CVU précédent, nous ont poussé à refonder l'Atlas des QPV.

Celui-ci s'appuie à la fois sur des données quantitatives, mais également sur des aspects plus qualitatifs, récoltés lors d'entretiens bilatéraux avec différents acteurs de la politique de la ville, intervenant sur les différents quartiers (communes, CCAS, MJC, bailleurs, associations...).

Les données quantitatives

Les données quantitatives utilisées dans ce document mobilisent plusieurs sources complémentaires :

- Des données centralisées par l'INSEE, produites par l'INSEE ou d'autres fournisseurs de données (CAF, France Travail, etc.) ;
- Des données RPLS pour le parc locatif social, recalculées par l'ADU ;
- Des données de différentes natures, traitées et spatialisées par l'ADU.

Elles sont toutes disponibles à la même échelle, à savoir le périmètre officiel du quartier prioritaire, défini par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 (périmètre représenté sur la carte page 5), et sont également comparées avec d'autres échelles, à savoir : la commune dans laquelle se trouve le quartier, l'ensemble des QPV de l'agglomération et enfin à l'échelle de PMA. Néanmoins, pour certaines données, un périmètre de 300m autour des quartiers a été pris en compte pour correspondre à un espace vécu ou « pratiqué » par les habitants des quartiers, les périmètres administratifs n'étant pas des barrières physiques dans les pratiques du quotidien.

Attention :

Les données de cet Atlas, analysées à l'échelle des périmètres QPV, ne sont pas directement comparables à celles des précédents Atlas de l'ADU (2018 et 2021), établis à l'échelle des IRIS. Ces périmètres géographiques ne se superposant pas, toute comparaison dans le temps doit être interprétée avec prudence.

L'analyse qui est faite se base sur les différents indicateurs travaillés à partir des données collectées. L'ensemble des données brutes est disponible sous forme de tableaux via des QR Codes insérés en bas des pages thématiques.

Ce document permet donc une double lecture :

- Pour les personnes souhaitant une analyse, elle est disponible dans le corps de ce document ;
- Les personnes ayant besoin de données chiffrées, notamment dans le cadre d'appels à projets, trouveront toutes les informations brutes disponibles dans les tableaux.

Les données qualitatives

L'enquête qualitative réalisée auprès de 18 acteurs locaux présents dans les différents quartiers, a permis d'avoir un éclairage complémentaire aux analyses quantitatives. Cette enquête n'avait pas vocation à être exhaustive, mais à apporter de la nuance sur la perception des quartiers ou mettre en avant des initiatives locales. Leurs témoignages ont donc été valorisés au gré des thématiques du document.

LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Chaque fiche porte sur un des 9 QPV de l'agglomération et est structurée de la même manière :

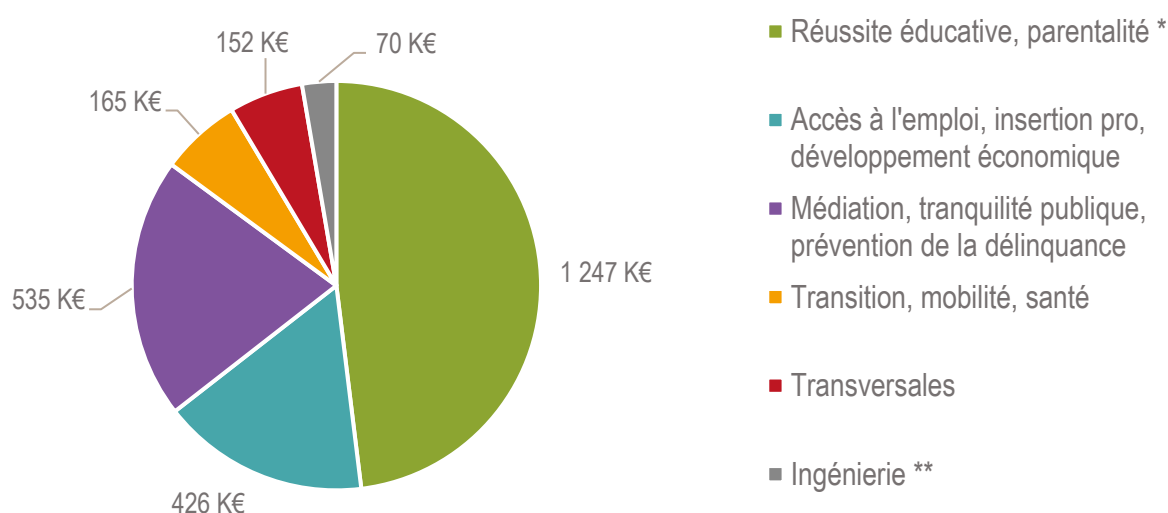
- **Les premières pages présente le périmètre, l'Histoire, ainsi qu'une carte d'identité générale du quartier**, portant principalement sur la démographie, l'habitat, le cadre de vie et les équipements ;
- **Les pages suivantes portent chacune sur une thématique du CVU :**
 - Education – Réussite éducative – Parentalité ;
 - Tranquillité publique – Prévention de la délinquance – Médiation ;
 - Accès à l'emploi – Insertion professionnelle – Développement économique ;
 - Transitions – Mobilités – Santé.

PREAMBULE : Le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération

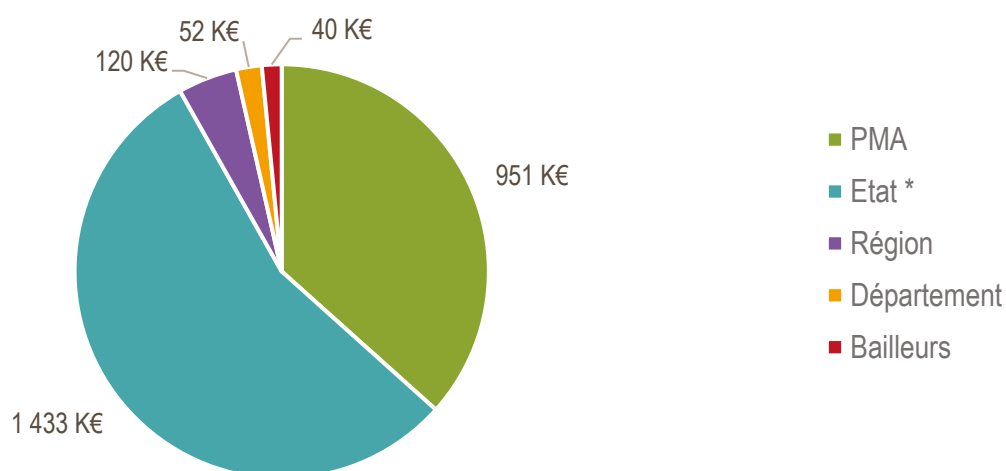
Signé le 29 mars 2024, le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) fixe le cadre de l'action publique en faveur des quartiers prioritaires du territoire pour la période 2024-2030. Il réunit l'État, PMA, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, les communes concernées, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et acteurs locaux. Il s'appuie sur 4 grandes priorités (réussite éducative et parentalité ; tranquillité publique, médiation et prévention de la délinquance ; accès à l'emploi, insertion professionnelle et développement économique ; transitions, mobilité et santé) et 4 enjeux transversaux (égalité femmes-hommes ; lutte contre les discriminations ; valeurs de la République et laïcité ; participation citoyenne).

Le contrat de ville vise à mieux articuler les politiques de droit commun et les actions spécifiques de la politique de la ville, en adaptant les réponses aux réalités et aux besoins de chaque quartier. Sa mise en œuvre s'appuie notamment sur un appel à projets annuel, qui définit les modalités de soutien financier aux actions portées en faveur des quartiers prioritaires.

Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par thématique



Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par partenaire



* * Dont 550 K€ en programme de Cité éducative

** Convention socle Trajectoire Ressources

Un peu d'histoire...

L'histoire contemporaine de la Chiffogne commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de pénurie de logements et de forte croissance de l'emploi industriel. Jusqu'alors, la colline de la Chiffogne est essentiellement occupée par des champs, des vergers et des jardins, auxquels s'ajoutent quelques équipements plus anciens, notamment un stand de tir et un hôpital.

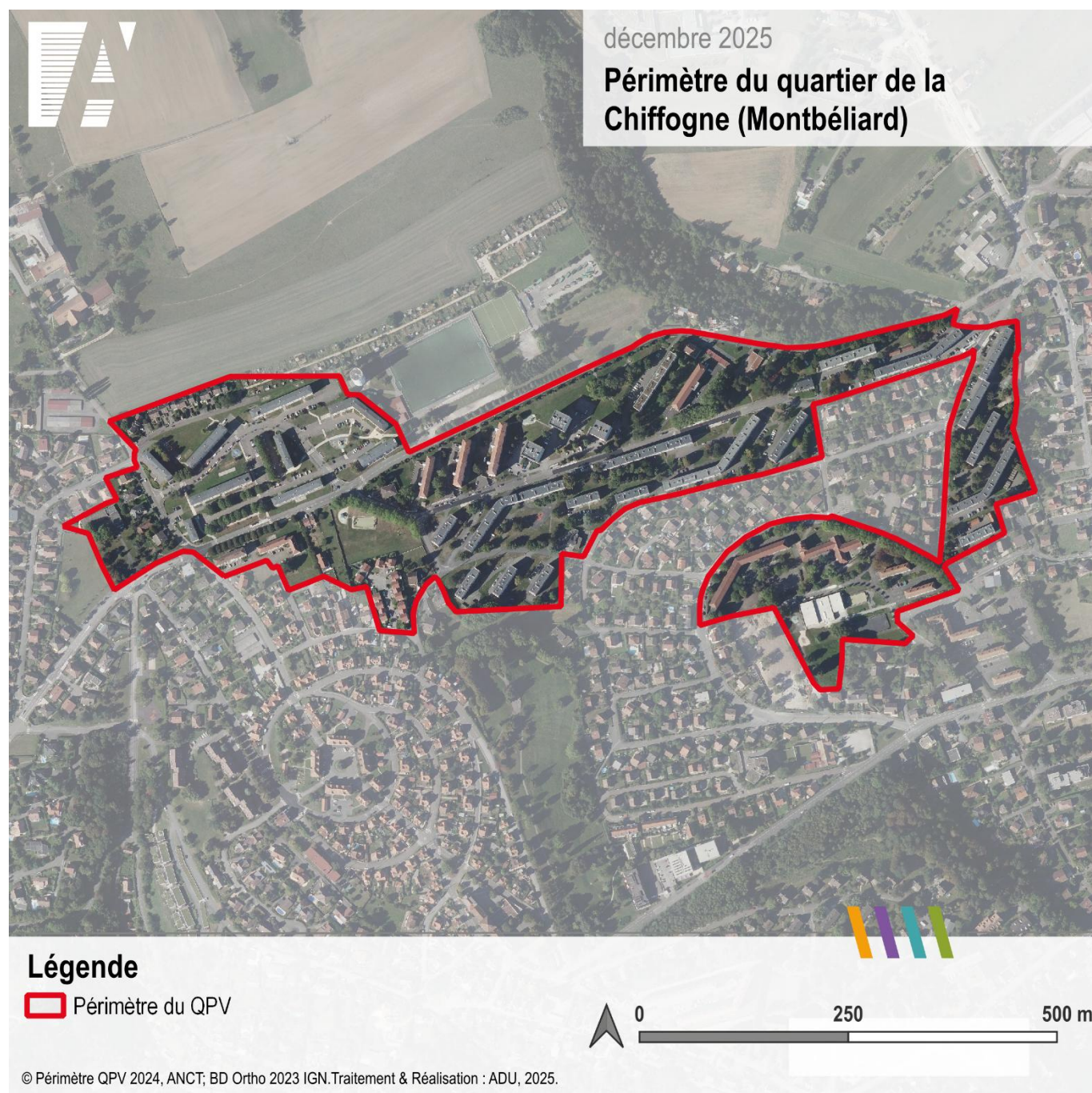
En 1951, le maire Lucien Tharradin dévoile le projet d'un nouveau quartier conçu par les architectes-urbanistes Sécard et Recorbet. Le programme prévoit environ 750 logements, mêlant pavillons individuels et habitat collectif, ainsi qu'une école, un centre social, des commerces et une place de marché. Les premières constructions démarrent au début des années 1950 et le quartier se développe rapidement, sous l'effet de la croissance démographique de Montbéliard. Des immeubles collectifs viennent progressivement compléter les maisons individuelles et le quartier s'étend jusqu'à rejoindre la Citadelle et la route de Laire au milieu des années 1960. Plusieurs équipements structurants sont construits dans cette période : centre médico-social en 1959, équipements sportifs, groupe scolaire et commerces.

La Chiffogne constitue ainsi l'un des premiers grands quartiers d'habitat de l'après-guerre à Montbéliard, conçu dès l'origine comme un quartier complet. À partir des années 1970, les difficultés liées au vieillissement du bâti, aux espaces publics et au fonctionnement urbain conduisent à de nouvelles interventions et à plusieurs phases de rénovation.



Crédit photo : Wikipedia

Périmètre du quartier suite à la refonte de la géographie prioritaire en 2024



Surface du QPV : 24,2 Ha

Chiffres-clés du quartier

Avec une surface de 24,20 Ha, le quartier de la Chiffogne est le 2^{ème} quartier le plus petit en termes de superficie, juste derrière le quartier entrant des Forges-Montanot. Il affiche un taux de pauvreté de 51% parmi les plus élevés du territoire.

 **2137** habitants

(soit 8,4% des habitants de la commune)

 **958** logements

du parc locatif social
(soit 20% des LLS de la commune)

 **771** allocataires CAF

(soit 22% des allocataires de la commune)

€ **51%**

Taux de pauvreté
au seuil de 60%

 **32,9%**

Taux de chômage
(au sens du recensement)

 **36,7%**

Part des 16-25 ans non scolarisés
et sans emploi

 **31,2%**

Part des familles monoparentales

 **39,6 %**

Part des 0-24 ans

 **3,9%**

Part des +75 ans

Sources : Insee 2021 – RPLS 2023 – CAF 2023

Une population jeune marquée par des situations de fragilité sociale

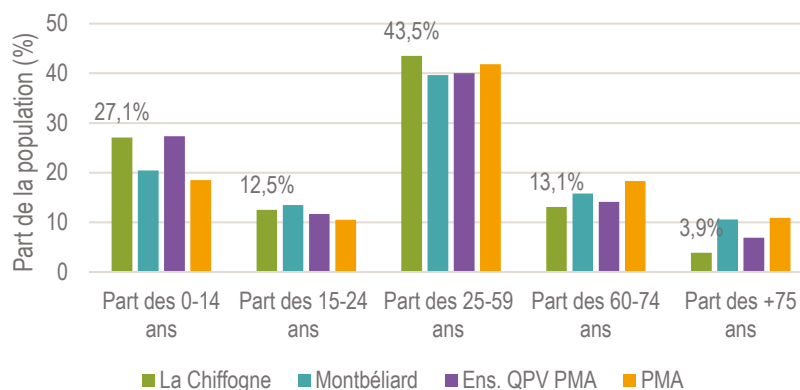
Le quartier de La Chiffogne présente un **profil démographique relativement jeune**, proche de celui observé dans l'ensemble des QPV de PMA, avec une part des 0-24 ans qui s'élève à près de 40 %. Cela traduit une structure par âge marquée par la jeunesse, mais pose également des enjeux importants en matière d'accompagnement de la jeunesse, d'offre éducative et d'insertion professionnelle à moyen terme.

La structure des ménages est marquée par **une forte présence de petits ménages** (1 à 2 personnes) qui représentent 2/3 des ménages, ce qui souligne un enjeu d'adaptation en termes de logements et de services pour les personnes seules en cœur de quartier. Et ce d'autant plus que **les femmes âgées y sont majoritaires** et légèrement sur-représentées par rapport au reste des quartiers

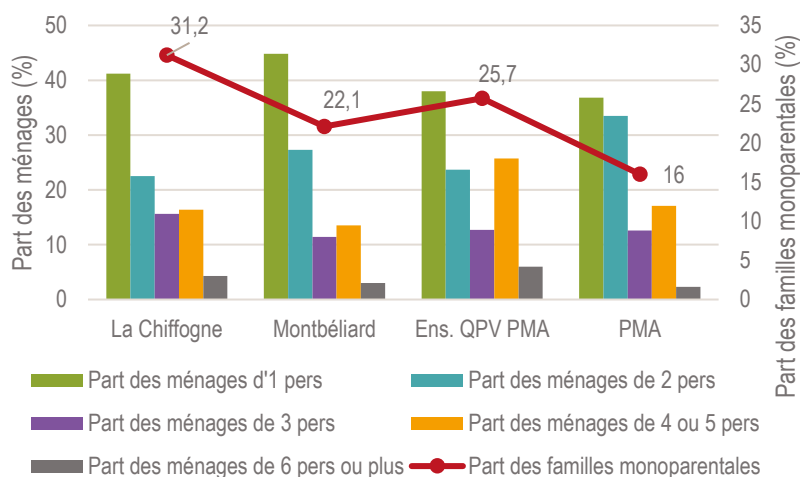
Par ailleurs, **la part des familles monoparentales atteint 31,2 %, un niveau sensiblement plus élevé que dans l'ensemble de PMA (16 %)**. Cette surreprésentation traduit des situations familiales potentiellement plus fragiles, qui peuvent s'accompagner de besoins spécifiques en matière de soutien social, de garde d'enfants et d'accès à l'emploi.

Dans l'ensemble, ce profil met en évidence **un quartier aux profils résidentiels diversifiés, marqué à la fois par une forte présence de jeunes, de personnes seules et de familles monoparentales**. Cette diversité des situations de vie soulève des enjeux importants en matière d'accompagnement des parcours résidentiels, de soutien aux familles, de prévention de l'isolement et d'adaptation des politiques publiques aux besoins des habitants.

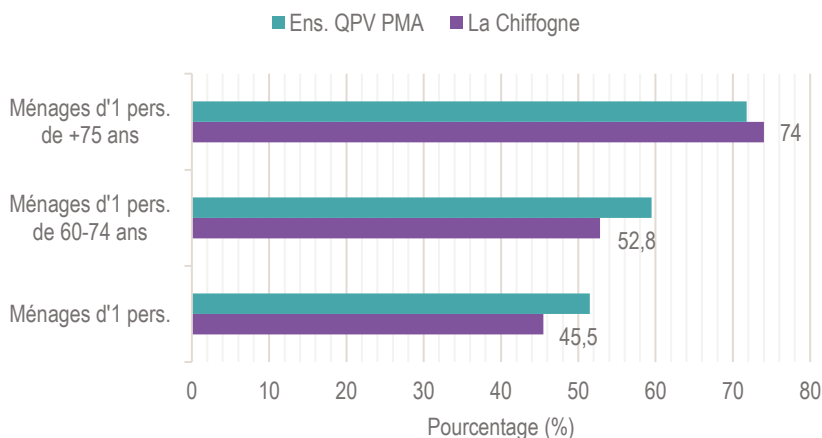
Population par tranche d'âge



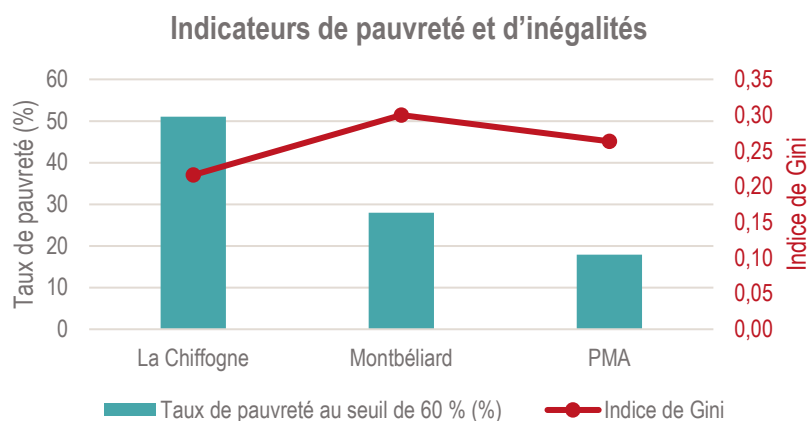
Profil des ménages



Part des femmes dans les ménages d'une personne



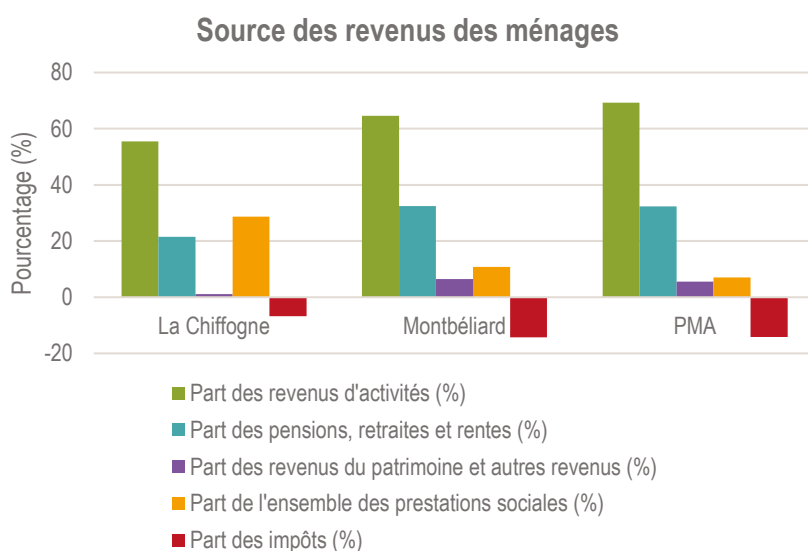
Une pauvreté plus importante que dans les autres quartiers, associé à des situations d'isolement



Avec 51 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, **la Chiffogne figure parmi les deux quartiers les plus touchés par la pauvreté de PMA.**

Le niveau de vie médian s'élève à 13 780€ par an et par unité de consommation, soit près de 4 800€ de moins qu'à l'échelle de Montbéliard et près de 7 700 € de moins qu'à l'échelle de PMA. La pauvreté y est toutefois relativement homogène : avec un indice de Gini de 0,22, les écarts de niveau de vie entre habitants sont moins marqués qu'à Montbéliard ou dans l'agglomération.

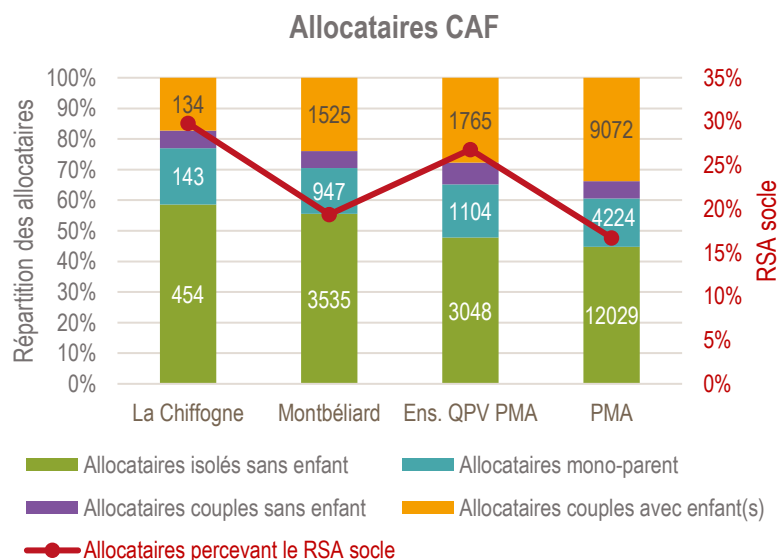
Cette fragilité économique se traduit par une forte dépendance aux prestations sociales, qui représentent 28,7% des revenus disponibles, contre 10,8% à Montbéliard et 7% à l'échelle de PMA. Les minima sociaux représentent à eux seuls 16% des revenus.



💡 *Indice de Gini = voir explication dans le glossaire.*

72% des habitants de la Chiffogne sont couverts par une allocation CAF (1533 personnes). **Parmi les allocataires (771 personnes), plus de la moitié sont isolées sans enfant**, ce qui rejoint le profil des ménages du quartier.

On observe également **une plus forte proportion d'allocataires percevant le RSA** que sur le reste du territoire confirmant des situations de pauvreté et de précarité plus importantes. Cette configuration confirme des besoins importants en matière d'accompagnement social, notamment pour prévenir les situations d'isolement et soutenir les familles monoparentales.



Un parc de logements en décalage avec l'évolution des ménages

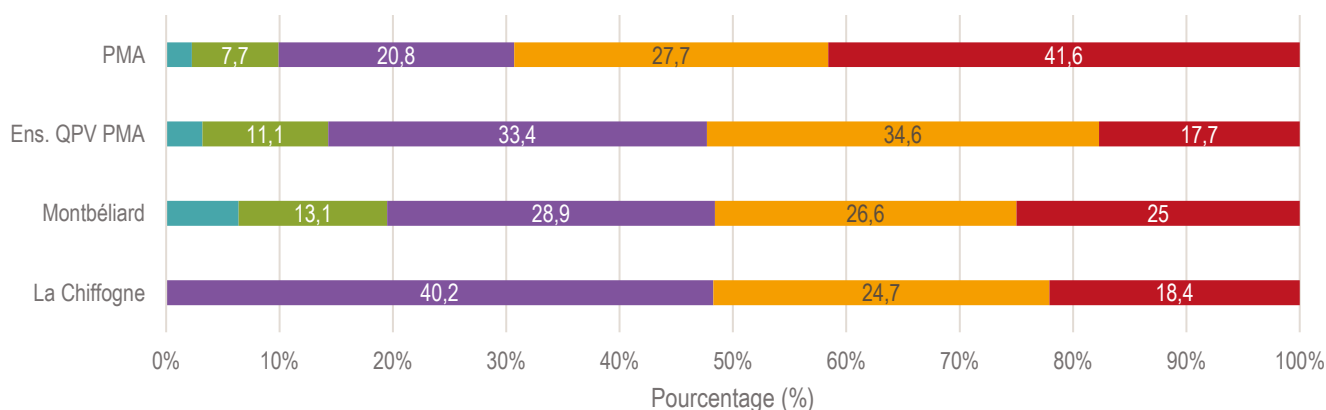
Le quartier de la Chiffogne se caractérise par **un parc résidentiel en résidences principales largement locatif** par rapport aux autres QPV (93,2% vs 78,1%).

Le parc de logements est majoritairement composé de logements de taille intermédiaire (3 et 4 pièces), comme pour l'ensemble des QPV de PMA, qui représentent près de 70% du parc, traduisant **une offre historiquement pensée pour des ménages familiaux**. Les petits logements (1 et 2 pièces) y sont en revanche très peu présents, contrastant avec le profil des ménages : **près de 64% des ménages sont composés d'1 ou 2 personnes**, alors que les logements de petite taille restent **sous-représentés dans le parc**. Ce décalage entre la structure du parc et les profils des ménages interroge la capacité du quartier à répondre aux nouvelles formes de cohabitation et à accompagner les parcours résidentiels, notamment pour les personnes seules, les jeunes actifs ou les familles monoparentales.

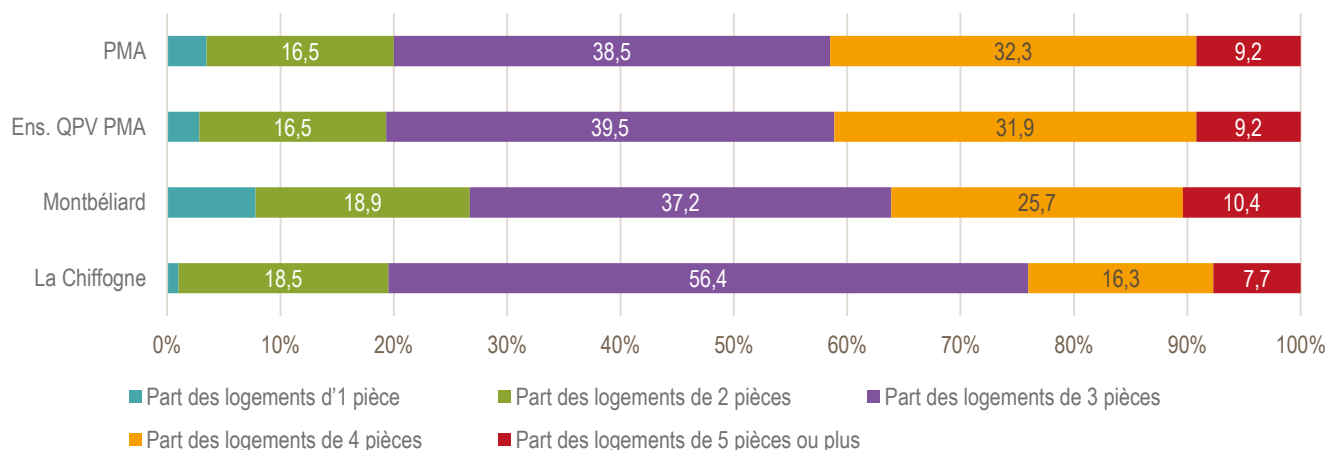
L'analyse du parc social révèle toutefois une évolution en cours. Les logements de 1 et 2 pièces y représentent environ 20% de l'offre, traduisant **les efforts engagés par les bailleurs pour diversifier le parc et mieux l'adapter aux transformations démographiques**. Ces dynamiques s'inscrivent dans la continuité des opérations de rénovation engagées par les bailleurs et des interventions actuellement en cours, visant à moderniser l'offre de logements et à renforcer son attractivité.

Enfin, **avec un taux de vacance de 15,8 % pour l'ensemble des résidences principales (contre 5,9 % dans le parc social)**, la Chiffogne présente un **niveau de vacance relativement élevé**, qui peut traduire une moindre attractivité résidentielle et une inadéquation partielle entre l'offre disponible et les attentes des ménages.

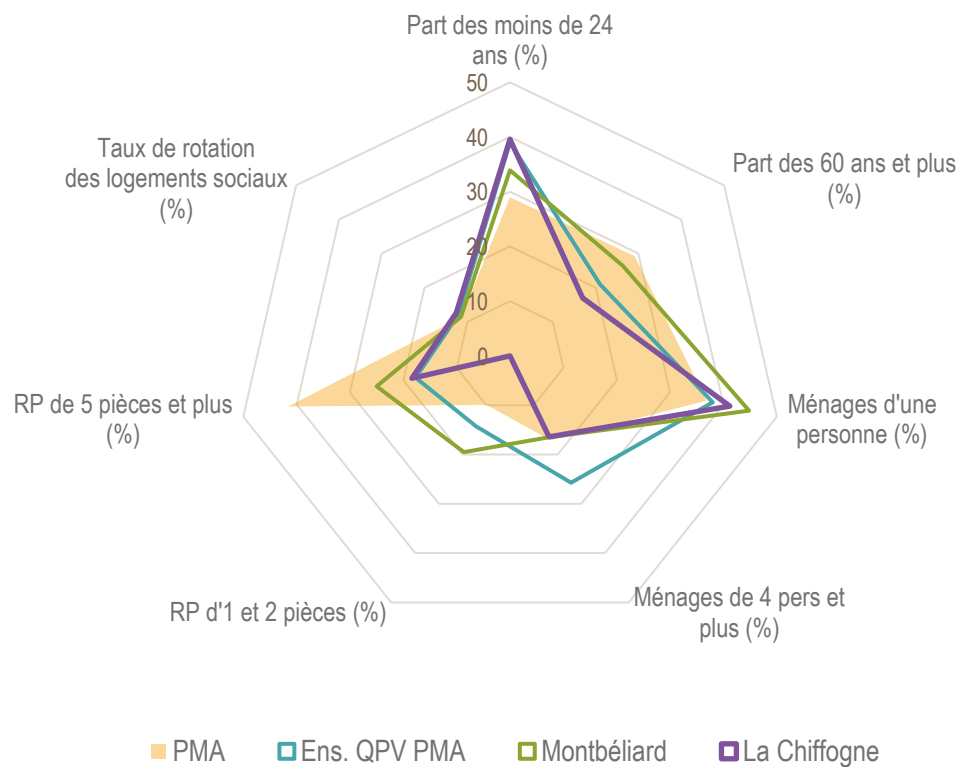
Typologie des logements - résidences principales (RP)



Typologie des logements sociaux



Regards croisés sur les profils démographiques et résidentiels



Crédits photo : ADU

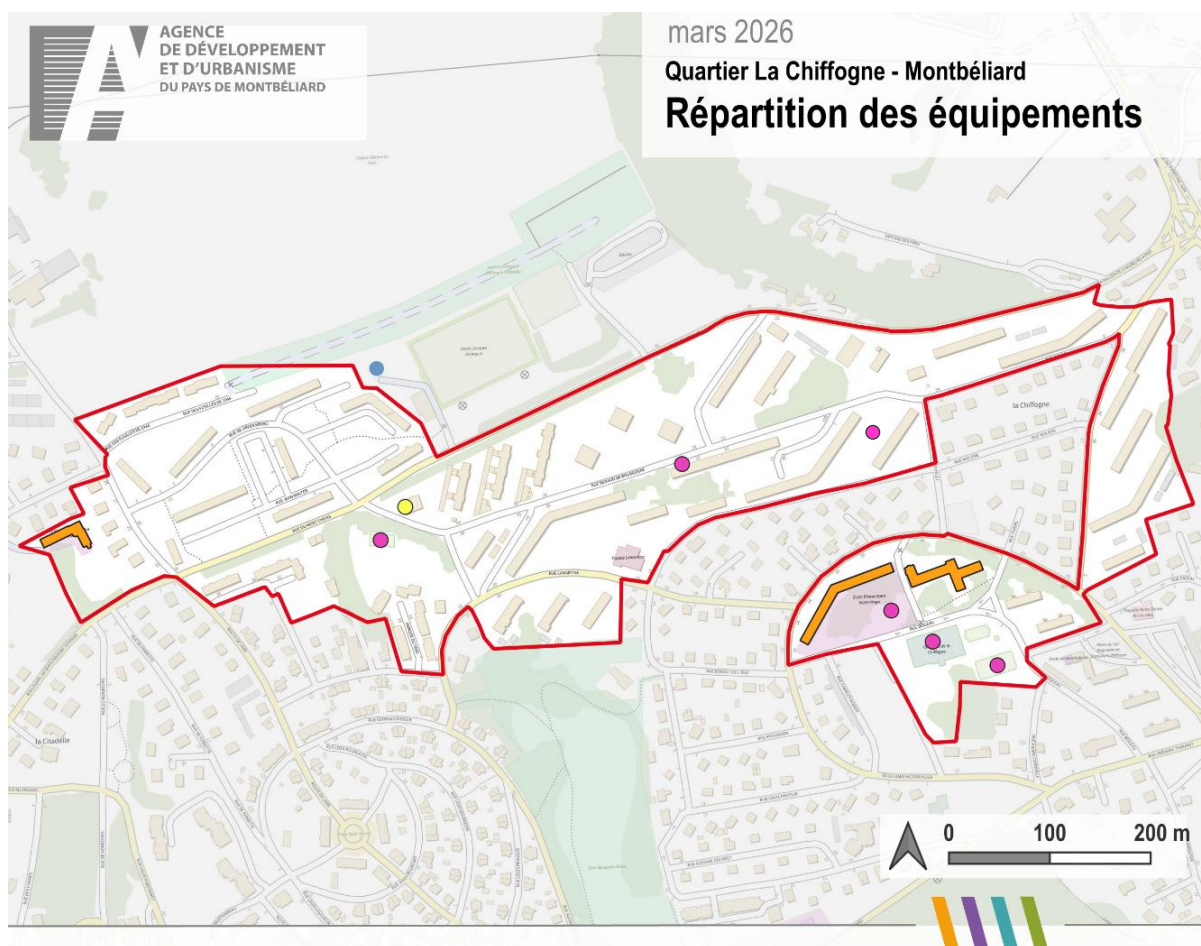


Dynamique commerciale et équipements

Le quartier de la Chiffogne se caractérise par une vocation principalement résidentielle. Il bénéficie d'une **offre d'équipements éducatifs importante**, notamment autour du groupe scolaire Victor Hugo, tandis que plusieurs équipements sportifs et de loisirs participent à l'animation du quartier. On peut notamment noter **l'ouverture récente du pôle associatif Lou Blazer**, installé dans un bâtiment rénové, qui accueille une dizaine d'associations et contribue à l'animation de la vie locale.

Toutefois, le quartier a connu **une diminution progressive de son offre commerciale au fil des années**, avec la

fermeture de plusieurs commerces de proximité (superette, Poste, boulangerie, tabac-presse...). Cette situation soulève **un mécontentement des habitants**, même si elle est en partie atténuée par la proximité du centre-ville de Montbéliard, ainsi que du pôle commercial et de santé implanté sur l'emprise de l'ancien hôpital. Il y a donc **un enjeu particulier en matière d'accès aux commerces et aux services de proximité**, d'autant que la topographie du quartier et son implantation sur un coteau peuvent constituer une contrainte pour les déplacements des personnes les moins mobiles ou non motorisées.



Légende

- Bâti éducation
- Périmètre du QPV

Base Permanente des Equipement:

- Santé
- Sports / Loisirs / Culture

NB : les données retranscrites dans la carte ci-contre sont issues principalement de la Base Permanente des Equipements 2024. Cette base de données comportant un certain nombre d'erreurs, elle a été corrigée via des observations de terrain, toutefois des erreurs ou des manques peuvent encore subsister.

Le quartier de la Chiffogne dispose d'une école maternelle et d'une école élémentaire. Il est rattaché au collège de centre-ville de Montbéliard : le collège Guynemer. Cet établissement permet une certaine mixité sociale (29% d'élèves vivant en QPV) et implique également que les élèves sortent du quartier quotidiennement.

Une mixité sociale offerte dans les établissements auxquels est rattaché le quartier



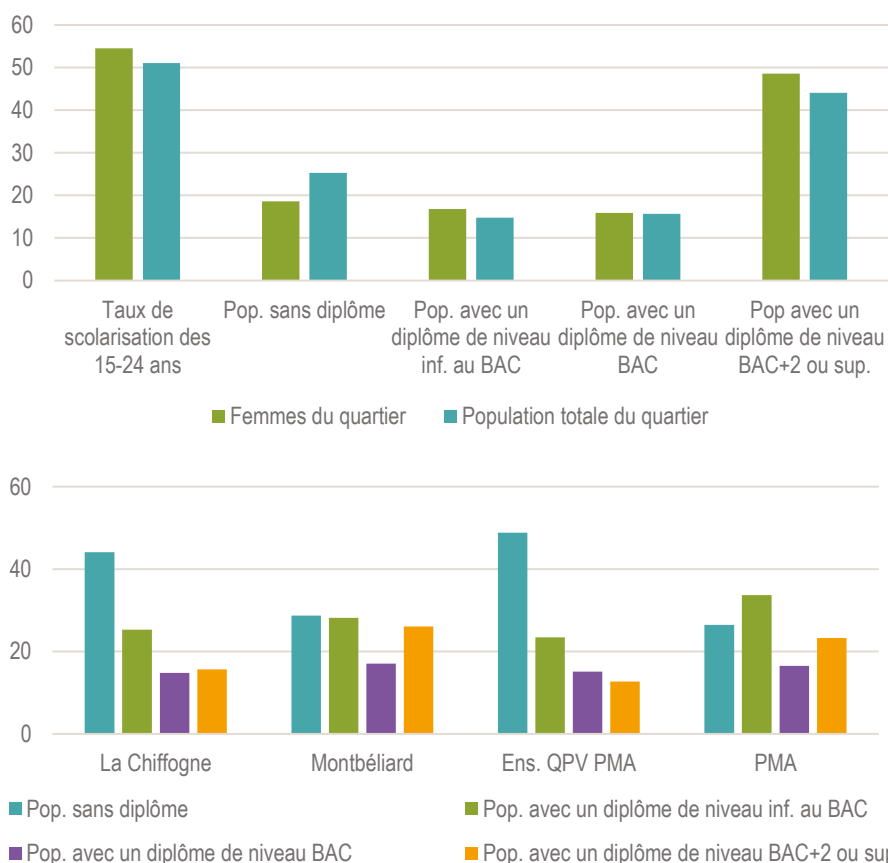
Si le taux de réussite au brevet est le meilleur parmi les collèges de PMA (82 %), le collège Guynemer affiche également le taux de redoublement en 3^{ème} le plus élevé de l'agglomération (9,7%), révélant des fragilités dans les parcours scolaires. Des différences marquées apparaissent également selon le genre, les filles redoublant davantage que les garçons (15,8% contre 3,6%). La majorité des élèves sortant de 3^{ème} issus du QPV suivent des voies générales (59,3%), avec des garçons plus susceptibles de s'orienter vers les voies professionnelles que les filles (21,4% contre 7%).

Une fragilité de la scolarisation des jeunes

Ces fragilités se traduisent également dans le quartier à travers un taux de scolarisation des 15-24 ans plus faible que les autres QPV (51%), signe d'un décrochage scolaire chez la jeune génération.

De plus, les jeunes du quartier dits « invisibles » (c'est-à-dire non scolarisés, sans emploi et en dehors des dispositifs d'accompagnement) **représentent plus d'un tiers des jeunes de 15-24 ans.** Ce niveau est nettement supérieur à celui observé dans l'ensemble des QPV de PMA (36,7% vs 28,6% ens. QPV) et met en évidence des difficultés accrues d'insertion pour une partie de la jeunesse. Cela souligne des enjeux majeurs en matière de repérage, de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi ou la formation.

Scolarisation et niveaux de diplômes des femmes (%)



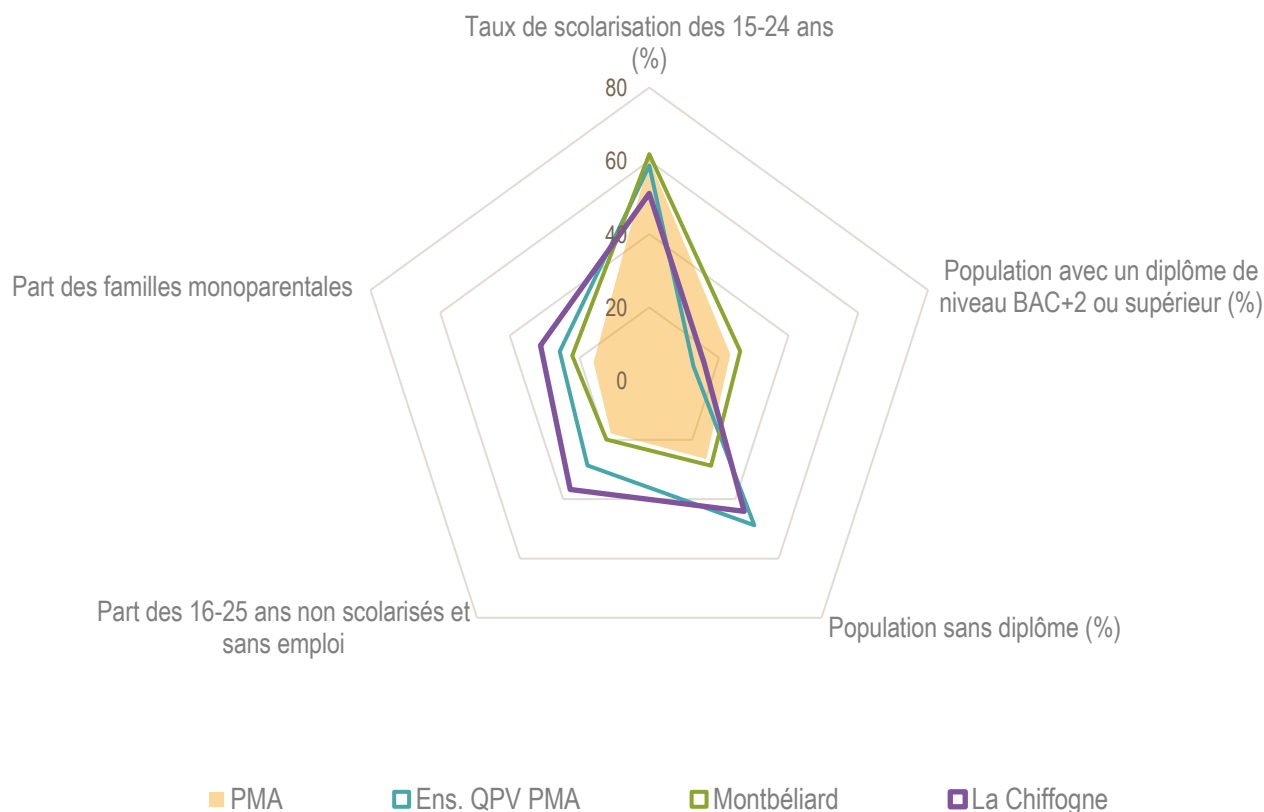
Une population faiblement diplômée et des besoins d'accompagnement renforcés

Le niveau de diplôme des adultes reste faible, même s'il apparaît légèrement plus favorable que dans les autres QPV (44% vs 48,8%). Cette situation, conjuguée à une forte proportion de familles monoparentales (31,2%), souligne l'importance des dispositifs d'accompagnement à la réussite éducative et au soutien à la parentalité dans ce quartier.

A l'échelle de la commune, le **CCAS de Montbéliard souligne également des enjeux croissants en matière de réussite éducative**, notamment autour de la santé mentale des enfants, des difficultés d'apprentissage et de l'acquisition du langage. Ces problématiques, qui démarrent très jeunes et observées dans plusieurs quartiers de la ville, **soulignent l'importance d'un repérage et d'un accompagnement précoce.**

“ Sur Montbéliard, **182 enfants** ont été suivis individuellement en 2024 par le **Programme de Réussite Educative (PRE)**, un dispositif majeur de la politique de la ville (Source : sous-préfecture de Montbéliard) ”

Regard croisé sur le rapport à l'instruction



Préambule

Les données chiffrées relatives aux faits de violence et de délinquance sont peu disponibles à l'échelle infra-communale : les statistiques publiques sont produites principalement à l'échelle nationale, départementale ou communale. À l'échelle locale, les données disponibles ne permettent pas d'isoler la situation spécifique de la Chiffogne, mais offrent des éléments de contexte utiles pour appréhender les enjeux de tranquillité publique. Dans ce cadre, l'analyse croisée avec les profils démographiques, sociaux et résidentiels du quartier met en évidence une forte

présence de jeunes, de ménages modestes et de familles monoparentales, facteurs reconnus comme influençant les besoins en matière de prévention, de médiation et de sécurité du quotidien.

L'absence de données chiffrées fines à l'échelle du quartier invite ainsi à **privilégier une lecture qualitative et partenariale de ces enjeux, fondée sur les retours des acteurs locaux, des institutions et des habitants, ainsi que sur les actions engagées dans le cadre des dispositifs de politique de la ville.**

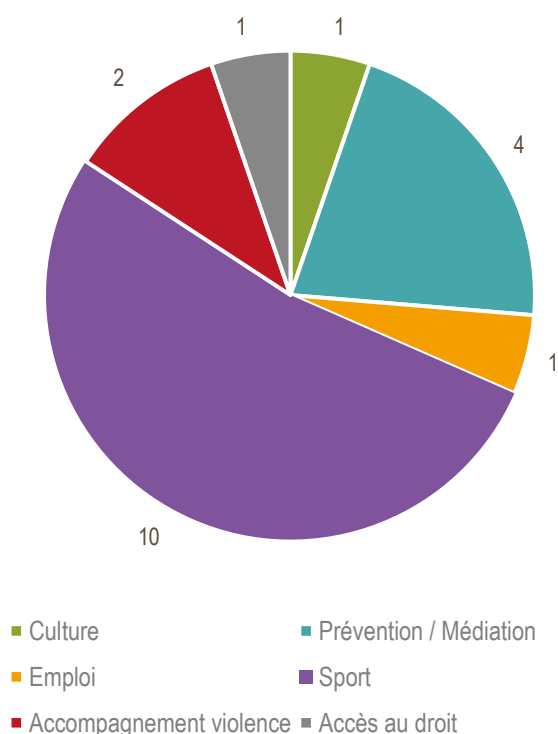
Une des thématiques majeures du contrat de ville 2024-2030

La population des QPV manifeste une attente particulière dans le renforcement de la tranquillité publique, que ce soit dans les espaces publics, les réseaux de transport, aux environs des établissements scolaires et sportifs, ainsi qu'aux abords des zones commerciales et des activités économiques.

A travers le contrat de ville, PMA finance de nombreuses actions de médiation et de prévention sur les quartiers : **parmi les 19 actions soutenues, 2 concernent plus directement le quartier de la Chiffogne et utilisent le sport ou la culture comme facteur de prévention et de vivre-ensemble.**

Toutefois, la majorité des actions déployées concernent plusieurs quartiers. L'ensemble des actions financées par le contrat de ville bénéficient à plus de 3000 personnes sur l'agglomération.

Typologie des actions soutenues par le CVU de PMA



La présence de médiateur « adulte-relais » et d'éducateurs spécialisés dans le quartier

Sur les 14 médiateurs·ices **en contrat adulte-relais** que compte l'agglomération en 2025, un intervient dans le quartier de la Chiffogne en tant que médiateur jeunesse au centre social l'Envol.



Source : Sous-préfecture de Montbéliard

On retrouve également **3 éducateurs de prévention spécialisés de l'ADDSEA** qui interviennent sur les quartiers de la **Chiffogne et de Batteries du Parc** et qui agissent dans la proximité pour prévenir les tensions et les actes de violence ou de délinquance à différents niveaux.

“ TEMOIGNAGE ”

Créer du lien social pour favoriser l'autonomie et l'engagement des habitants

Présente dans le quartier de la Chiffogne depuis près de vingt ans, **l'association Féminin Pluri'elles accompagne les habitants à travers une approche de proximité fondée sur l'écoute, la confiance et le développement du lien social**. Initialement destinée aux femmes, l'association accueille aujourd'hui un public plus diversifié et propose des activités régulières favorisant les échanges, la découverte et la participation à la vie du quartier. Des sorties culturelles et familiales sont également organisées afin d'ouvrir les habitants sur leur territoire et de rompre l'isolement.

Pour **Aziza Khatir, coordinatrice de l'association**, la réussite des actions repose avant tout sur la présence quotidienne et les relations de confiance construites au fil des années. Cette ancienneté lui permet d'être identifiée par les habitants, y compris les plus jeunes, et de mobiliser des personnes relais lors des différentes animations. Comme elle le résume : *« Il y a un vrai lien de respect lié à mon ancienneté. »*

Au-delà des activités proposées, l'association joue un rôle d'accompagnement global des habitants. Les permanences permettent d'apporter une aide administrative ou personnelle, tandis que des actions spécifiques sont menées en faveur de l'insertion professionnelle, de l'accès aux droits, de la parentalité ou encore de la prévention des violences faites aux femmes. Pour Aziza Khatir, **développer la confiance en soi constitue une étape essentielle vers l'autonomie** : *« S'ils se sentent valorisés, ils peuvent transmettre des règles et des valeurs à leurs enfants. »*

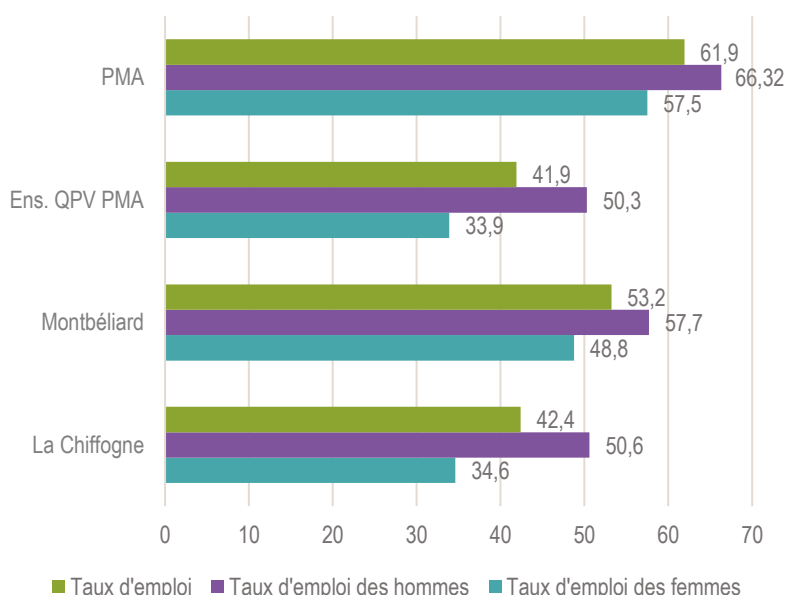
L'association porte également un regard attentif sur les évolutions du quartier. Si la Chiffogne est perçue comme un secteur calme et agréable à vivre, marqué par des solidarités de voisinage, les habitants expriment des préoccupations concernant la disparition progressive des commerces et services de proximité ainsi que les difficultés de mobilité qui en découlent. Face à ces enjeux, le travail partenarial et les actions de proximité apparaissent comme des leviers essentiels pour maintenir le lien social et renforcer la dynamique du quartier.

Des difficultés d'insertion touchant majoritairement les femmes et les plus jeunes

La situation de l'emploi à la Chiffogne apparaît globalement proche de celle observée dans l'ensemble des quartiers prioritaires de PMA. Le taux d'emploi et le taux de chômage se situent dans des ordres de grandeur comparables, **mais les écarts entre les femmes et les hommes demeurent importants**, avec un taux d'emploi féminin inférieur de 16 points à celui des hommes. Cette situation traduit des difficultés d'accès à un emploi durable pour une partie de la population active.

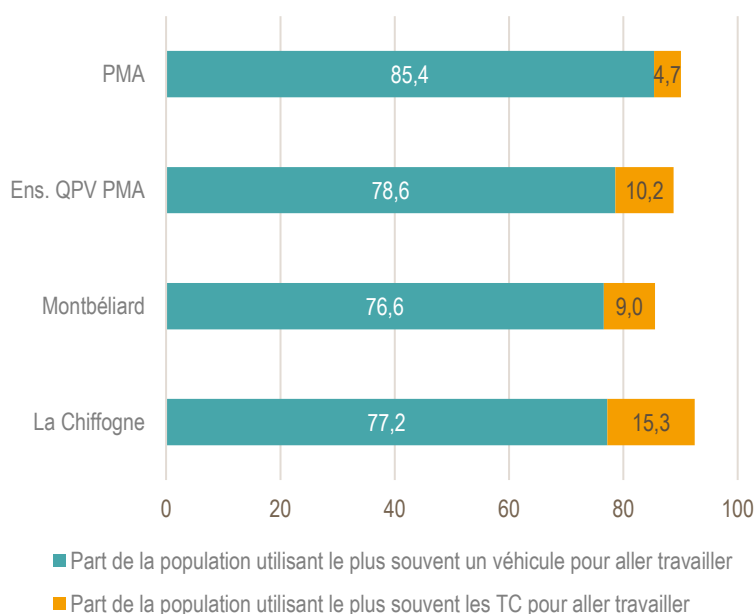
Au-delà du niveau d'emploi, la qualité des parcours professionnels constitue un enjeu majeur pour le quartier. **Plus d'un tiers des emplois occupés sont à durée limitée (36,9%), une proportion supérieure à celle observée dans les autres QPV, avec une situation particulièrement marquée pour les femmes (39,3%)**. Les jeunes apparaissent également plus vulnérables : **plus d'un tiers des 16-25 ans ne sont ni en emploi ni en formation (36,7%)**, révélant des difficultés d'insertion qui peuvent fragiliser les trajectoires professionnelles à long terme.

Situation de l'emploi selon le genre (%)



Une mobilité contrainte, un frein à l'insertion professionnelle

Modes de déplacement domicile-travail (%)



Près d'1/3 des ménages de la Chiffogne ne disposent pas d'un véhicule. Pourtant, plus des 3/4 des actifs utilisent principalement la voiture pour leurs déplacements domicile-travail, ce qui souligne la place essentielle de l'automobile dans les parcours professionnels des habitants. L'absence de véhicule peut ainsi constituer un frein à l'accès à l'emploi, en particulier pour les personnes les plus fragiles. Dans le même temps, le quartier se distingue par **un recours aux transports en commun plus important que dans les autres QPV de l'agglomération**. Cette spécificité peut s'expliquer à la fois par la proximité du centre-ville et par une desserte permettant de rejoindre les principaux pôles d'activités et de services. La coexistence de ces 2 modes de déplacement souligne l'importance des enjeux de mobilité dans les parcours d'insertion professionnelle des habitants.

Des demandeurs d'emploi précaires et sous qualifiés

Bien que les habitants de la Chiffogne représentent environ 8% de la population montbéliardaise, **le quartier concentre près de 14% des demandeurs d'emploi de la commune, témoignant de difficultés d'insertion plus marquées**. Cette situation s'inscrit dans un contexte social fragile, caractérisé par un taux de pauvreté élevé. Les demandeurs d'emploi du quartier présentent également plusieurs facteurs susceptibles de compliquer leur retour à l'emploi : **les faibles niveaux de qualification sont fréquents, tandis qu'une part importante des personnes inscrites est confrontée à un chômage de longue durée**. La forte proportion de bénéficiaires du RSA illustre également le cumul de fragilités économiques et sociales. Ces différents éléments soulignent l'importance des actions d'accompagnement vers l'emploi, de formation et de développement des compétences, notamment en direction des publics les plus éloignés du marché du travail.

“
L'association met en place des actions d'insertion professionnelle financées par la ville qui sont centrées sur les compétences des femmes. Chaque participante bénéficie d'un parcours individuel avec orientation vers le CFA de Bethoncourt, les structures d'insertion et Frip'Ve afin d'avoir un tremplin vers l'emploi.
Aziza Khatir, coordinatrice au sein de l'association Féminin Pluri'elles.
”

Regard croisé sur la situation d'emploi

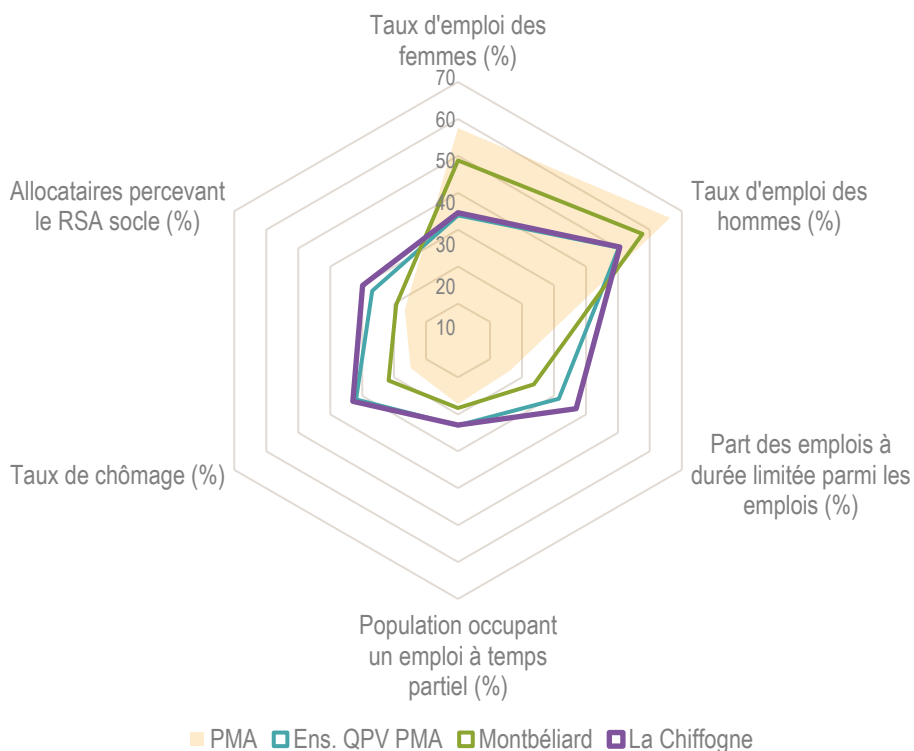


Eclairage :

Le taux d'emploi mesure la part des personnes en âge de travailler occupant un emploi (nombre de personnes ayant un emploi / population des 15-64 ans).

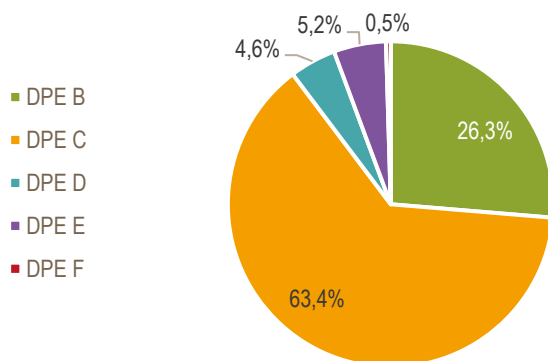
Le taux de chômage correspond à la part des actifs recherchant un emploi sans en trouver (nombre de personnes au chômage / population active en emploi ou en recherche active d'emploi).

Ces deux indicateurs sont complémentaires et permettent d'appréhender différentes dimensions de l'insertion professionnelle.



Un parc de logements sociaux parmi les moins énergivores de l'agglomération

DPE logements sociaux La Chiffogne
1er janvier 2024

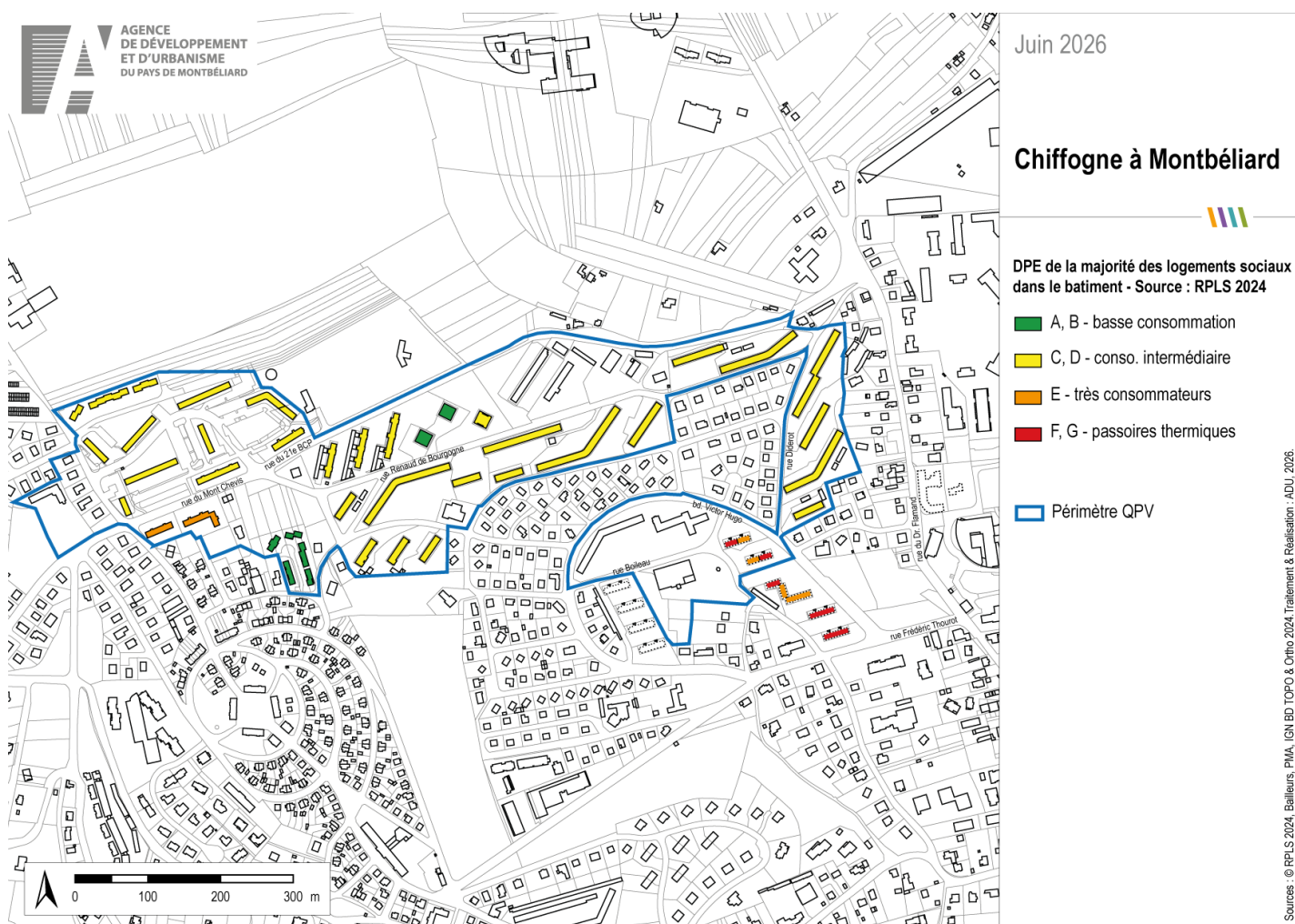


Le quartier n'a pas bénéficié d'un programme national de rénovation urbaine (PNRU) comme d'autres QPV. Cependant, de nombreuses réhabilitations ont été réalisées par les bailleurs, avec l'appui financier des partenaires institutionnels, permettant ainsi une nette amélioration des performances énergétiques. **La Chiffogne fait ainsi partie des quartiers qui concentrent une part importante de logements dont le diagnostic de performance énergétique est A ou B (26%).**

A cela s'ajoute une forte proportion de logements (68%) dans le DPE est de niveau intermédiaire (C et D) : ce taux est supérieur avec celui de la commune (62%).

La carte ci-dessous spatialise la répartition des classes DPE des logements sociaux par bâtiment sur le quartier : pour chaque bâtiment, la classe DPE affichée correspond à la classe la plus fréquente parmi les logements sociaux qui le composent.

Ex : un bâtiment affiché en vert sur la carte ne signifie pas que tout le bâtiment est classé en A ou B, mais que la majorité des logements qui le composent sont classés en A ou B.



Une végétalisation plus importante du quartier

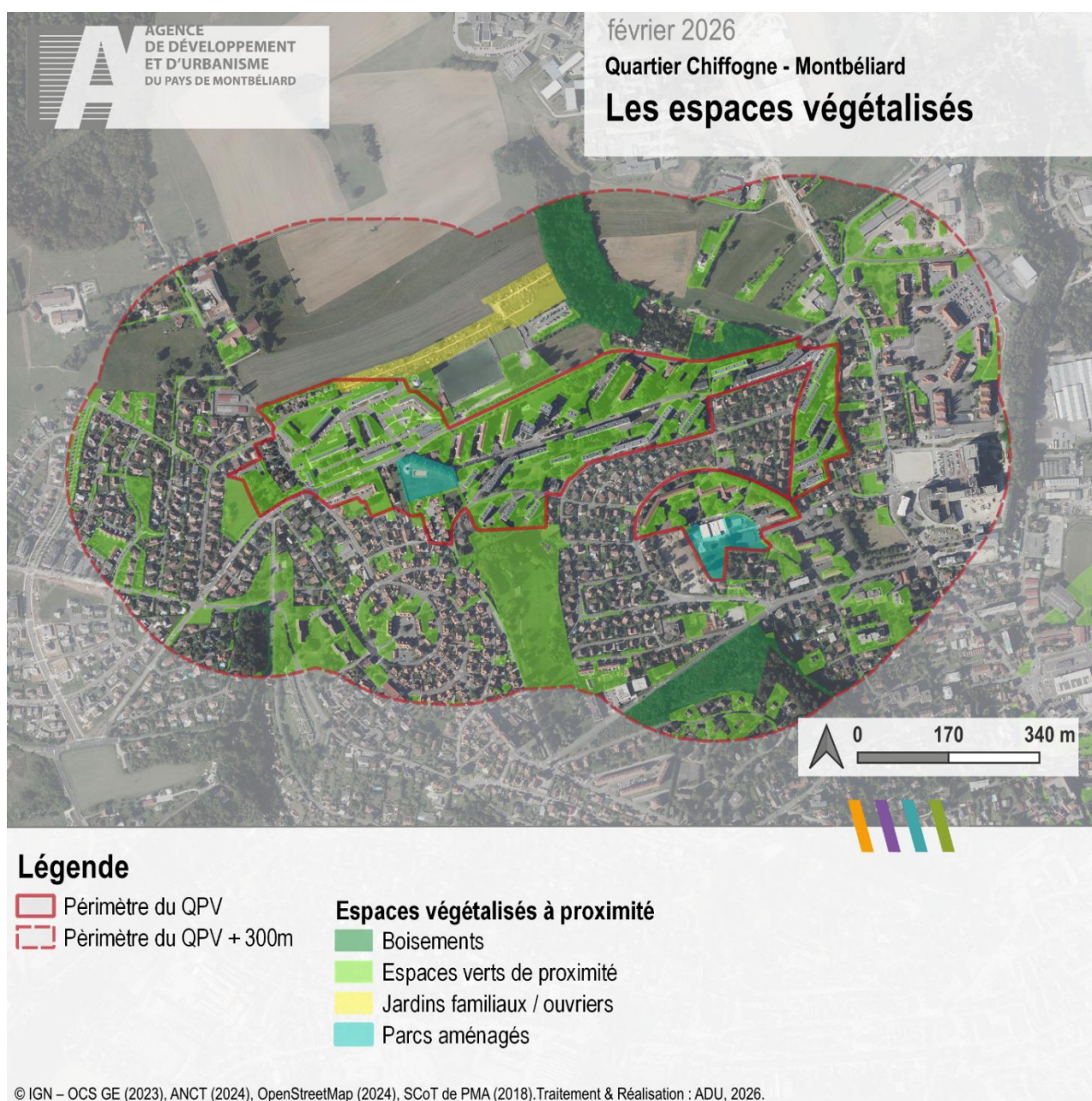
En 2021, le Dr Cecil Konijnendijk, chercheur-enseignant néerlandais et co-directeur du NBSI (Nature Based Solutions Institute : institut pour les solutions basées sur la nature), a introduit le principe 3-30-300. Selon lui, chacun devrait :

- Voir au moins 3 arbres autour de lui ;
- Se déplacer dans des quartiers où 30% de l'espace est couvert d'arbres ;
- Vivre à moins de 300m d'un espace vert.



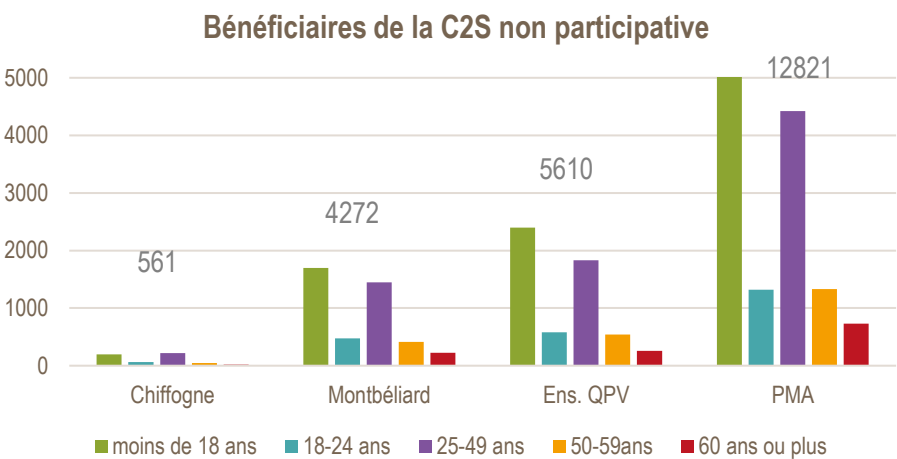
Le quartier de la Chiffogne est **l'un des quartiers les plus végétalisés de l'agglomération (48% de son périmètre)**, ce qui constitue un atout pour la qualité de vie des habitants.

La carte ci-dessous répertorie les différents espaces naturels accessibles à 300m, ce qui correspond à 5 minutes à pied pour une personne marchant à 3,6 km/h (vitesse normale de marche) :



Une offre de santé de proximité contrastée

À l'échelle du quartier, près de 30 % des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie bénéficient également de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) non participative. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans l'ensemble des QPV de PMA et nettement plus élevée qu'à l'échelle communale. Elle traduit la présence de ménages aux ressources modestes, notamment parmi les actifs de 25 à 49 ans et les jeunes de moins de 18 ans, pour lesquels les enjeux d'accès aux soins et de prévention apparaissent particulièrement importants.



¹ C2S non participative : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

L'offre de santé de proximité apparaît contrastée. Le quartier bénéficie de la présence de médecins généralistes et de pharmacies accessibles à pied, avec des niveaux d'équipement supérieurs à ceux observés dans plusieurs autres QPV de l'agglomération.

En revanche, l'absence de dentistes dans le périmètre du quartier oblige les habitants à se déplacer pour accéder à certains soins spécialisés. Cette situation souligne l'importance des conditions de mobilité et de l'accessibilité des services de santé pour une partie de la population.

L'offre médicale rapportée pour 1000 habitants

	La Chiffogne	Montbéliard	Ensemble QPV	PMA
Médecins généralistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300m	0,94	1,3	1,2	0,7
Dentistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0	1,3	0,6	0,5
Pharmacies pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0,94	0,3	0,5	0,4

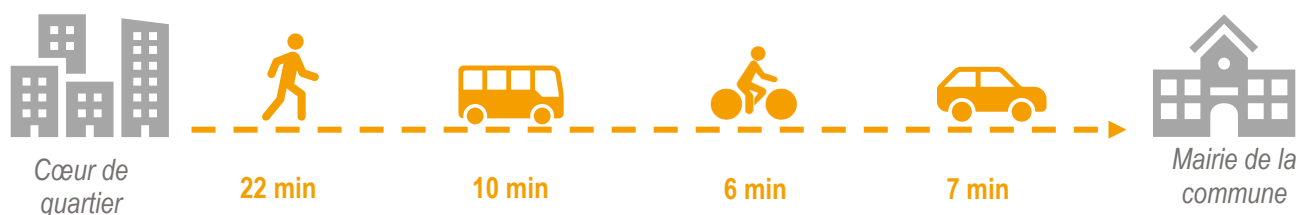
Les transports collectifs : un levier essentiel pour l'accessibilité du quartier

Près de 30 % des ménages ne disposent pas de voiture, une proportion supérieure à celle observée à Montbéliard (24 %) et légèrement supérieure à la moyenne des QPV de PMA (28,2 %). Cette situation peut traduire des **contraintes économiques** dans un quartier où le taux de pauvreté est particulièrement élevé (51%). Elle peut également s'expliquer par la **localisation du quartier, relativement proche du centre-ville de Montbéliard et bien desservi par les transports en commun.**

En effet, le quartier est desservi par deux lignes de bus, dont une ligne de transport à haut niveau de service (THNS), ainsi que par sept arrêts, dont quatre relevant du THNS. L'ensemble des logements du quartier se situe à moins de cinq minutes à pied d'un arrêt THNS et plus de 700 passages de bus sont enregistrés chaque jour de semaine. Rapportée

au nombre d'habitants, cette fréquence figure parmi les plus élevées des quartiers prioritaires de PMA. **Cette bonne desserte contribue probablement au fait que les actifs du quartier utilisent plus les transports en commun pour leurs déplacements pendulaires que dans les autres quartiers (15,3% vs 10,2%).**

Enfin, **elle compense partiellement les contraintes liées à la topographie du quartier.** Implanté sur un plateau dominant Montbéliard, le quartier présente une pente moyenne d'environ 7 %, qui rend les déplacements à pied ou à vélo plus difficiles, notamment pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Le recours aux transports collectifs constitue ainsi un levier essentiel pour préserver l'accessibilité du quartier malgré les contraintes liées au relief.



Pour aller plus loin

Retrouvez l'ensemble des données chiffrées de l'atlas du quartier en scannant ce QR Code



GLOSSAIRE

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes disposant de ressources modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Similaire à une mutuelle, la C2S est attribuée soit gratuitement, soit en contrepartie d'une cotisation minimale (1€ par jour et par personne maximum), en fonction des revenus.

Diplôme inférieur au BAC : Les diplômes inférieurs au baccalauréat (ou niveau infra-bac) correspondent au niveau 3 de la nomenclature officielle française. Les principaux diplômes de cette catégorie sont le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) et le BP (Brevet Professionnel).

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est constituée par une personne qui réside avec un ou plusieurs de ses enfants et qui ne vit pas en couple avec une autre personne du ménage.

Indice de Gini : L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie, etc. Ainsi, pauvreté et inégalités ne se superposent pas mécaniquement

Indice de jeunesse : L'indice de jeunesse est calculé en divisant le nombre d'individus de 0 à 19 ans par le nombre d'individus de 60 ans ou plus.

Niveau de vie : Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu disponible : Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine. Il comprend une partie du solde des transferts inter ménages.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population âgée de 15 à 64 ans, ou à une sous-catégorie de la population (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : Au sens du recensement de la population, le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). La population active comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Taux d'emploi : Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale en âge de travailler (15-64 ans). Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Taux de vacance de l'INSEE : Le taux de vacance calculé par l'INSEE à partir du recensement de la population correspond à la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Un logement est considéré comme vacant s'il est inoccupé alors qu'il est :

- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire mais pas encore occupé ;
- en attente de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- sans affectation précise par le propriétaire (ex : logement vétuste, etc).

Il s'agit donc d'une situation constatée à un moment donné, sur l'ensemble des logements, et non d'un suivi du logement dans le temps.

Taux de vacance du RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux) : Le taux de vacance est calculé sur les logements sociaux loués ou proposés à la location (en excluant les logements vides pour raisons techniques). Le RPLS distingue la vacance totale (de quelques jours à plusieurs années) et la vacance structurelle (de plus de 3 mois) susceptible de traduire des difficultés durable de location du logement. En-dessous du seuil de 3 mois, on parle de vacance frictionnelle pour désigner la vacance temporaire inhérente au fonctionnement normal du marché (changement de locataire, remise en état, travaux légers, commercialisation, etc.).

Unité de consommation : Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Cette échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

SYNTHESE

La Chiffogne présente un **profil contrasté, associant les caractéristiques d'un quartier prioritaire marqué par d'importantes fragilités socio-économiques à plusieurs atouts liés à sa localisation et à son tissu associatif**. Jeune, avec une forte proportion de familles monoparentales et un taux de pauvreté parmi les plus élevés du territoire, il concentre **des besoins importants en matière d'accompagnement social, éducatif et d'insertion professionnelle**. Les difficultés rencontrées par une partie de la jeunesse, illustrées notamment par la part élevée de jeunes non scolarisés et sans emploi, soulignent l'importance d'un accompagnement précoce tout au long des parcours de vie.

Le quartier bénéficie néanmoins **d'équipements scolaires, sportifs et associatifs structurants**. L'ouverture récente du pôle associatif Lou Blazer renforce cette dynamique locale et constitue un levier pour développer les initiatives de proximité, le lien social et les actions de prévention. Les nombreux partenariats engagés dans le cadre de la politique de la ville contribuent également à soutenir les habitants face aux situations de vulnérabilité.

Le quartier a connu **plusieurs évolutions de son parc résidentiel, avec des opérations de rénovation engagées par les bailleurs** afin de moderniser l'offre de logements et de mieux répondre à l'évolution des besoins des habitants. Malgré cette dynamique, le niveau élevé de vacance et la faible diversité de certains segments du parc invitent à poursuivre les efforts engagés pour renforcer son attractivité résidentielle.

Enfin, la Chiffogne se distingue par une situation géographique relativement favorable, à proximité du centre-ville de Montbéliard et bien desservie par les transports collectifs. Cette accessibilité est cependant nuancée par **la topographie du quartier, implanté sur un coteau, ainsi que par la disparition progressive de nombreux commerces de proximité, qui accentuent les difficultés du quotidien** pour les habitants les moins mobiles.

Les principaux enjeux du quartier portent ainsi sur le renforcement des parcours éducatifs et d'insertion, l'accompagnement des publics les plus fragiles, la poursuite de l'adaptation du parc de logements, le maintien de l'accessibilité aux services de proximité et l'appui aux dynamiques associatives, qui constituent aujourd'hui un véritable moteur de la vie du quartier.



Président de l'ADU : **Patrick FROEHL**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Réalisation : Eglantine HUE, Mélany LIBANINI,
Anaïs VINCENT, Sandrine WATEL
Mise en forme : Sandrine WATEL

Programme de travail 2025-2026
ISSN : 1766-6058

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de
Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr